



Compte rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire

DEL02_2024_05_23

En exercice : 20
Présents : 18
Votants : 19

Le vingt-trois mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Languidic s'est réuni au lieu habituel des ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Eric, DUPUY Typhenn, DE KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, GUEGAN Christian, FEBRAS José, LE CAPITAINE Anne-Cécile, JEGOUX Thomas, CHOINIÈRE Katell, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, ANN Véronique, PENNACEAC'H Mélanie, VALPERGUE DE MASIN Marie Olga, PURENNE Myriam.

Étaient absents excusés : PROD'HOMME Anne Sophie, HERVO Ewen.

Pouvoirs : HERVO Ewen donne pouvoir à FEBRAS José.

Le secrétariat a été assuré par : JEGOUX Tomas.

Rapporteur : Monsieur DUVAL Laurent

↳ Le maire informe l'assemblée :

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 7 juin 2021 a donné diverses délégations au Maire ou à son représentant dans le cadre des dispositions visées à l'article L 2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les actes pris en vertu de ces délibérations sont les suivants :

3° Décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

OBJET	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT € H.T	DATE DE NOTIFICATION
Période du 08/12/2023 au 09/01/2024			
Travaux d'aménagement pour les prestations de béton désactivé et espaces verts du pôle médical : acceptation d'un acte de sous-traitance	Atlantic Paysages	9 817.45 €	14/12/23

Envoyé en préfecture le 04/06/2024

Reçu en préfecture le 04/06/2024

Publié le

ID : 056-215601014-20240531-DEL0220240523-DE

Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un complexe sportif à Coët Mousset : annulation et remplacement de la déclaration de sous-traitance du 13.07.22	QSB	49 630 €	
Convention de financement et de réalisation pour la rénovation de l'éclairage public	Morbihan Energies	9 414 €	14/12/23

Période du 12/03/2024 au 15/05/2024

Contrat Ouest Bordures : Entretien des jardins	OUEST BORDURE	8 077,00 €	12/03/2024
Acceptation d'un acte de sous-traitance, MOE Place Guillaume et Saint Luc : Sous-traitance	ATELIER STER	1 300,00 €	13/03/2024
Avenant n°1 - Extension et restructuration partielle de la mairie - Lot 13	TEXIER	1 135,30 €	29/03/2024
Modification déclaration Sous-traitance	DEM7	48 064,03 €	29/04/2024
Avenant n°1 - Extension et restructuration partielle de la mairie - Lot 4	LE TRUDET	727,80 €	06/05/2024
Sous-traitance Lot 1 - VRD Coët Mousset	ALRE TP	590 566,00 €	06/05/2024

4° Décision de la conclusion et de la révision du louage de chose pour une durée n'excédant pas 12 ans ;

OBJET	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT DU LOYER MENSUEL	DATE DE PRISE D'EFFET	DUREE
Logement d'urgence	BOUBAILLE Barbara	294.32 €	10/11/2023	3 mois maximum
Bail dérogatoire pour l'utilisation d'une partie de la station de testage et de ses abords pour création d'une école d'attelage	Société Calèches et solutions	500 € HT	14 février 2024	3 ans

5° Passation de contrats d'assurance et acceptation afférentes ;

Période du 08/12/2023 au 09/01/2024

- Remboursement assurances statutaires ville ... depuis le 08/12/2023 = 1 962.55 euros
- Remboursement assurances responsabilité civile ville depuis le 08/09/2023 =

Période du 12/03/2024 au 15/05/2024

- Remboursement assurances statutaires ville ... depuis le 28/03/2024 =
- Remboursement assurances responsabilité civile ville ... depuis le 28/03/2024 =

7° Prononciation de la délivrance et de la reprise des concessions dans les cimetières ;

Du 09/12/2023 au 09/01/2024

	ACHAT	RENOUVELLEMENT
CIMETIERE	2	1
COLOMBARIUM		
CAVURNES	1	

Du 28/03/2024 au 23/05/2024

	ACHAT	RENOUVELLEMENT
CIMETIERE	1	4
COLOMBARIUM	2	
CAVURNES	1	

14° Exercice, au nom de la commune, des droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, délégation de l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;

Du 09/12/2023 au 09/01/2024

- Nombre de décisions de ne pas préempter : 9 (+ 3 en attente de décision)
- Nombre de DIA reçues depuis le 08/12/2023 : 12

Du 28/03/2024 au 23/05/2024

- Nombre de décisions de ne pas préempter : 3(+1 en attente)
- Nombre de DIA reçues depuis le 28/03/2024 : 4

21° Demande de subventions aux partenaires pour les projets dont les crédits ont été inscrits au budget ;

OPERATION	PARTENAIRE	MONTANT SOLLICITE
Période du 08/12/2023 au 09/01/2024		
Changement du matériel son et lumière de l'auditorium	Conseil Départemental	5 523 € HT
Projet d'équipement de proximité station sportive multi-activités	Agence Nationale du sport	16 996.70 € HT
Période du 12/03/2024 au 15/05/2024		
Travaux voirie 2024	Département	61 887 €
Complexe sportif de Coët Mousset	Lorient Agglomération	400 000 €

↳ Le maire propose à l'assemblée :

Il convient que les membres du Conseil en prenne acte.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23,

↳ **PREND ACTE** de ces informations conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PREND ACTE : à 19 prises d'acte.

Fait à LANGUIDIC, le 31 mai 2024

Le Maire,



Laurent DUVAL.